

La chorétechnique des danses populaires

Pour un chorétechnicien étudiant les danses populaires, les trois éléments essentiels sont :

- a) L'enchaînement des figures;
- b) Les pas et les gestes (géométriquement et dans leur relation);
- c) Le rythme.

L'enchaînement des figures

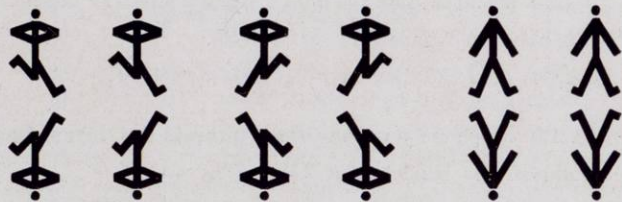
Quelle que soit la manière dont il s'y prenne, le chorétechnicien doit aboutir au tracé linéaire géométrique.

Pour obtenir une certitude, il faudrait faire danser sur un plancher préparé des sujets chaussés spécialement, ayant leurs semelles enduites d'une matière qui laisse une empreinte avec numéro d'ordre visible sur le plancher. L'expérimentateur suivrait de près les danseurs et compléterait sur le sol les figures qui s'accomplissent en partie dans l'espace.

On peut faire un excellent travail à moindres frais. Il suffit d'avoir l'œil un peu exercé pour tracer sur un papier les figures géométriques formées par des danseurs qui évoluent en se soumettant à la tradition.

Les pas et les gestes

Les Allemands avaient innové une méthode scientifique. Ils attachaient aux articulations des danseurs des tubes lumineux. Les danseurs disparaissaient dans l'obscurité.



Passepiéd de Poullaouen (danse d'hommes).

mais leurs gestes s'inscrivaient dans la nuit comme sur un tableau noir.

Cette méthode est fort délicate à employer, et peut être dangereuse. Il ne faut pas, à notre sens, étudier de trop près le geste, le pas. Sans quoi, vous avez la révélation d'une interprétation individuelle qui importe peu lorsqu'il s'agit de danses collectives et vous généralisez sur le particulier.

Le film au ralenti est infiniment préférable, mais comme

il est souhaitable d'aboutir toujours à un résultat statique, il faut, du négatif d'un film sur la danse populaire, tirer des photographies qui permettent d'étudier et de comparer la genèse de chaque mouvement.

Enfin, le document artistique (c'est-à-dire relevant de la sensation), le croquis, est parfois plus révélateur que n'importe quel document scientifique, c'est-à-dire raisonné, mais sans spontanéité.

Le Rythme

Personnellement, pour définir le rythme d'une danse, nous avons employé une méthode très simple, lorsqu'il s'agissait d'une danse accompagnée de musique ou de chants. Au-dessus d'une portée musicale où la mesure, les valeurs, la tonalité, la hauteur de son étaient seules indiquées, nous avons tracé des figures schématiques représentant les danseurs. Ainsi l'interprétation chorégraphique et musicale coïncidaient.

Disons que, pour notre exposition des VIEILLES DANSES DE FRANCE, nous avons évité la rigueur scientifique; le public ne nous aurait pas pardonné une démonstration pédantesque. Ce n'est tout de même pas pour le flatter que nous avons exposé des costumes en assez grand nombre. Le costume, en effet, joue un très grand rôle dans l'accomplissement de la danse populaire. Ce rôle est voulu ou non.

Il faut distinguer le vesti-mouvement du nudo-mouvement. Lorsqu'une danseuse prend sa robe à deux mains pour saluer, elle accomplit un vesti-mouvement. Lorsque, dans une ronde, les manches s'envolent, les jupes s'épanouissent, le vêtement joue un rôle que ne cherche pas à lui donner la danseuse. Il s'agit donc d'un nudo-mouvement, c'est-à-dire que le seul mouvement qui ait été voulu est uniquement corporel. Dans ce cas, il faut encore tenir compte, à un autre point de vue, de l'effet décoratif du vêtement. Son importance est donc considérable. La disparition du costume paysan va de pair avec la disparition des danses paysannes. Habillé à la moderne, le danseur ne retrouve plus le geste que lui permettait ou que lui imposait son vêtement traditionnel.

Tels sont les principes auxquels nous nous sommes soumis. Nous souhaitons une critique désintéressée et sans complaisance, qui permette à la jeune science chorétechnique de faire de nouveaux progrès.

G. LE FLOCH.

P.-S. — Ce terme de « chorétechnique » choquera peut-être quelques-uns de nos lecteurs. Il était utile, pourtant, de distinguer l'étude scientifique de la danse de son exécution savante, pour lesquelles on use du mot « chorégraphie ».

La musique de danse à l'exposition

L'ensemble de textes musicaux que nous présentons n'a pas la prétention d'être une « Somme ». Ce n'est qu'un essai, une esquisse de ce que pourrait être un *Corpus* de la chanson de Danse en France. Néanmoins, nous croyons avoir réuni des documents suffisamment variés pour répondre au but poursuivi par les *Archives Internationales de la Danse*.

Pour réduire au minimum les chances d'erreur (harmonisations, transformations, corrections), qui s'accroissent

au fur et à mesure que les campagnes se civilisent, nous n'avons admis que des airs appartenant à des ouvrages ou manuscrits antérieurs à 1890 (exceptions faites pour V. d'Indy et J. Tiersot, dont l'autorité en la matière est indiscutable). Ils forment environ les deux tiers des mélodies exposées. Le dernier tiers nous a été envoyé par des collectionneurs et érudits de province, que je m'excuse de ne pouvoir, faute de place, tous nommer. Je remercie en particulier M. Jean Pouéigh et M. Linckenfeld, professeur